



Pumpernickel

Adieu

PUMPERNICKEL est triste, parce que l'une de ses amies est partie, emportée par cette maladie qui ne fait pas de cadeau. Il est triste parce que, comme d'habitude, il se dit qu'il n'en a sans doute pas fait assez quand elle était encore là pour lui répondre. Mais il garde le souvenir de ce petit mot de réconfort qui change tout alors que le ciel de la liberté d'expression s'assombrissait ; elle avait été l'une des premières à lui écrire !

Il gardera aussi de Cathy Pint le souvenir de cette participation au numéro 1 de septembre 1995, quand elle avait accepté de livrer ses impressions de nouvelle élue sous forme d'abécédaire. Cela commençait par la lettre A :

"Accueil, ambiance, atmosphère : pas vraiment chaleureuses ces premières séances du conseil municipal. Une visite de la mairie et des installations municipales, l'adoption du règlement intérieur, la présentation détaillée du travail des différentes commissions, etc. auraient certainement permis à chacun d'être "dans le bain". Au lieu de ça, une impression de prendre le train en marche sans vraiment y trouver sa/une place."

Antoine Michon

Vive les DOM, vive les TOM !

L'EFFONDREMENT électoral du parti du président de la République en Guadeloupe aux Régionales, puis en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie donnerait-il le signal du commencement de la fin du "système Chirac" ? C'est la question que se posent les commentateurs alors que tout semblait en place, au moins à Tahiti, pour que "Roi-Gaston" soit reconduit sur son trône. Avoir fait voter à la hâte un nouveau statut, puis une "réforme" électorale taillée sur mesure pour prononcer une dissolution étaient les ingrédients de la perpétuation de méthodes que les plus modérés qualifient de clientéliste.

Machine à perdre

Pariant sur la vénalité des citoyens, et leur reconnaissance des services rendus, les hommes de Flosse ont fait une campagne "bulldozer", comme en témoignent les reportages de grands journaux nationaux (Le Monde et Libération des 23 & 24 mai). Rien n'y a fait, et le suffrage universel s'est chargé de renvoyer les roitelets de la République à leurs affaires personnelles, en attendant que la justice puisse passer, enfin en toute indépendance. Comme lors de la bévue de 1997, on reconnaît la patte de l'homme de l'Elysée qui prétend tout ba-

layer sur son passage, montrant dans quelle estime il tient le Peuple qui l'a élu, mais passons.

Et chez nous ?

Cette leçon de clairvoyance et de dignité de nos compatriotes des Caraïbes et du Pacifique doit être méditée, et transposée ici. Qui peut croire que le système nord-alsacien est éternel ? Allons-nous supporter longtemps ces élections à liste unique comme à Altenstadt, ou le discrédit permanent de toute forme d'opposition siégeant au conseil municipal ? Doit-on se résigner à laisser pour toujours une majorité confisquer le pouvoir local ? A qui fera-t-on encore croire, selon la vulgate locale, "qu'il n'y a personne de sérieux et de crédible en face" ? Cet "argument", usé jusqu'à la corde, s'est retourné contre les amis exotiques du maire de Wissembourg.

Ce vote est une étape dans le changement qui doit s'opérer pour rendre ses lettres de noblesse à la démocratie. Ce qu'il nous faut, c'est une nouvelle équipe qui anime un conseil municipal où l'on s'écoute, converse et échange, c'est une information claire, ouverte et lisible, ce sont des élus qui marchent dans nos rues, disponibles et ouverts.

Et c'est possible !

sommaire

adieu	p. 1	l'âge de faire	p. 4
DOM & TOM	p. 1	photographie	p. 5
affabulations...	p. 2	tranche de vie	p. 5
précision	p. 3	fraudeur	p. 5
affichage	p. 3	carrefour	p. 6
devoir de français	p. 3	sénatoriales	p. 6
du sens à la ferme	p. 4	livres scolaires	p. 6
		carnet	p. 6

DONS/ABONNEMENTS : 1, RUE SAINT-JEAN 67160 WISSEMBOURG

Les articles publiés dans Pumpernickel peuvent être reproduits sous réserve de mention de provenance.

"Pumpernickel", directeur de publication : Antoine Michon
paraît en mars, juin, septembre et décembre
dépôt légal : à parution ; n° ISSN : 1271-6332
n° CPPAP : 0405 I 82960

courriel : pumper.nickel@laposte.net
reprographié à 500 exemplaires par "medialogik"
Husarenlager 6a – 76187 Karlsruhe

Téléphone : (0049) 721 53 12 992 ; Télécopie : (0049) 721 53 12 993

abonnement :

1 an, 4 numéros : 2 euro. Abonnement de soutien : 5 euro

Affabulations et réalités

DEUX INFORMATIONS se sont télescopées le mois dernier qui peuvent inspirer bien des conjectures. La première concerne l'énième mouture de la définitive "réforme de la sécurité sociale" [prononcer et comprendre "casse et démolition", nldr] et l'autre, beaucoup plus discrètement reprise par une presse pourtant peu avare de dénonciation de scandales, la hausse des rémunérations des patrons des entreprises du CAC-40. La mise en relation de ces deux actualités ouvre des perspectives inquiétantes à plus d'un titre.

Le trou, quel trou ?

Selon une technique qui fleure le bourrage de crâne et la propagande, il est de bon ton de parler du trou de la Sécu. Arrivent alors ces paquets de milliards à vous donner le tournis, dont l'accumulation a surtout le grand mérite de brouiller un peu les cartes et de déstabiliser l'auditoire. Sans oublier, évidemment que 11 milliards d'euro c'est beaucoup, mais que rapportés aux 280 milliards de budget de la sécurité sociale, c'est déjà un peu moins. Pendant qu'on y est, comparons le "trou" à la dérive des dépenses publiques, quatre fois plus élevées, mais pour les qualifier on utilise un substantif plus valorisant, le déficit.

Quelle est donc l'origine de ce "trou" ? A écouter Jean-Marc Sylvestre, ce sont les dérives des dépenses de santé dues aux comportements erratiques des Français qui persistent à se faire soigner quand ils en ont besoin [Un peu comme Sylvestre Jean-Marc lorsqu'il nous a fait son malaise il y a deux ans et qu'il découvrait les vertus de l'hôpital public...]. Pour apurer les comptes, il suffit donc de réduire les remboursements, de tailler dans les budgets et de confier les soins au privé. C'est la recette de l'Espagne libérale d'Aznar qui ne doit faire que des heureux puisque ses "idées" viennent d'être sanctionnées par les électeurs !

L'autre origine, plus réelle, c'est le détournement des taxes sur le tabac et l'alcool, ou encore les impayés patronaux envers l'URSSAF. Dans l'un et l'autre cas, on est à une dizaine de milliards attendus ou affectés à

sible concerne les allègements de charges fiscales. A chaque annonce, ce sont encore des milliards qui désertent les caisses publiques sans être compensés par des dotations budgétaires d'état. On a beau jeu alors de s'en prendre à l'arrêt de maladie excessif ou au médicament à l'efficacité douteuse.

Pendant c'temps-là...

Avec une rémunération annuelle moyenne de 2 millions d'euro, les patrons du CAC-40 n'ont pas vraiment à se plaindre. Pour eux, pas besoin de se faire entendre, il est à l'avance entendu que leurs exigences sont justifiées, en particulier des hausses de "salaire" de plus de 11% par rapport à l'an dernier qu'il faut comparer avec les 2,5% accordés aux salariés ordinaires. Mais ces gens ont un tel train de vie qu'il ne saurait être question de ne pas céder à leurs caprices : +146% pour Edouard Michelin qui doit se contenter de plus de 4 millions d'euros, +43,2% pour Henri Lachmann (Schneider Electric) qui moisit à 1,82 millions, on en viendrait à pleurer sur le sort de ce pauvre Gérard Mestrallet (Suez) réduit à 1,77 millions, soit des revenus amputés d'un cinquième. Mention spéciale pour le mieux-disant culturel Patrick Le Lay qui gagne 43% de mieux avec 2,63 millions d'euros. Sa contribution à la lobotomisation de la population vaut bien ça. Il ne s'agit là que d'une partie des revenus de ces messieurs (pas de femmes dans ce hit-parade de l'égoïsme), car il convient d'y ajouter tous ces petits riens qui améliorent l'ordinaire : retraite à la carte, primes de départ, assurances personnelles, et les fameuses *stock-options* qui savent leur réserver de substantielles plus-values.

Et les autres ?

Alors que l'on s'engage sur un terrain où la plupart va (beaucoup) payer pour assurer le (confortable) train de vie de quelques autres, la paupérisation de la population reprend du poil de la bête. Le mouvement s'était inversé au lendemain de la Libération grâce à des lois sociales et à la mise en place de filets de sécurité permettant aux plus démunis de profiter des gains de productivité et de l'élévation du niveau de

richesse produite. Depuis une quinzaine d'années, avec la systématisation du travail précaire (contrats à durée déterminée, intérim, CES en tous genres), ce sont des pans entiers de la société qui se trouvent rejetés à la marge et contraints d'intégrer la catégorie peu enviable des "travailleurs pauvres". Alignant les "missions" de quelques jours, quelques semaines dans le meilleur des cas, ces personnes à revenus inférieurs au SMIC (mais le baron Seillière ne vient-il pas de déclarer que le niveau du salaire minimum est trop élevé !) doivent faire leur vie et celle de leur famille en rationnant lait et viande, en ne fréquentant que les soldes ou les magasins "*hard discount*", en s'interdisant toute distraction financière. Des émissions radio leur sont consacrées, attestant de leur poids économique et social. Il faut avoir entendu cette mère de famille raconter son chemin de croix quotidien pour recevoir comme une offense à sa dignité la volonté du gouvernement d'accorder l'amnistie fiscale au rapatriement des capitaux illégalement placés dans les paradis fiscaux. Cette mesure devrait même être accompagnée d'une "réforme" de l'ISF, ce qui équivaldra à son dépeçage.

Se résigner ?

Il n'est pas supportable de laisser faire et, par exemple, d'entendre, sans réagir le patron du FMI conseiller aux Européens d'abandonner quelques jours de congés et de revenir sur le raccourcissement de la durée hebdomadaire du travail. Que veulent ces gens ? Que nous travaillions jusqu'à 70 ans si possible 45 heures par semaine en ne bénéficiant que de trois semaines de vacances. Si c'est de cela qu'il s'agit, qu'ils nous le disent clairement et qu'ils cessent de nous endormir avec des démonstrations vaseuses. Leurs protestations de libéralisme à visage humain gagneraient en crédibilité. En attendant, ce sont comme d'habitude ceux qui sont déjà les moins chanceux qui voient s'éloigner les raisons d'espérer. Et quand on doit compter tous les jours et préférer toujours les articles les moins chers, on finit par mal supporter les soubresauts de l'EUROTOX 50 ou les dépressions de l'indice Nikkey.

Précision

CONTACTÉE par Pumpernickel, l'opposition tient à préciser qu'un courrier de la municipalité daté du 18 avril lui est parvenu le 22 du même mois. Elle disposait d'une semaine pour déposer sa contribution écrite à la gazette. Comme les autres fois, elle n'a pas été associée à la rédaction générale de ce qui devrait être l'organe du conseil municipal. Elle ne savait donc rien des articles qui allaient être publiés.

L'opposition rappelle que l'une de ses tribunes libres a fait l'objet d'un droit de réponse automatique signé par un conseiller municipal sans qu'elle en ait été avisée au préalable, comme la courtoisie la plus élémentaire l'aurait recommandé. Le comportement du comité de rédaction de la Gazette étant ce que chacun constate avec effarement, elle n'a pas jugé utile de communiquer un texte qui aurait pu être commenté ou démolé sans qu'elle ait les moyens de se défendre.

Affichage

DANS un bel élan d'indignation sélective, le rédacteur de la gazette s'en prend "aux Verts" qui auraient collé les 185 autocollants recensés par les municipaux. Outre qu'on se demande s'il n'y a pas problème plus urgent à régler, notre ami, l'œil rivé sur le rétroviseur extrême-droit de la voiture municipale, et soucieux de ne pas déplaire à une partie de l'électorat de "M'sieur l'maire", oublie les centaines d'affiches collées par le parti de "la loi pour les autres" du milliardaire de Montretout. Aucun espace public n'y a échappé, sans qu'on n'ait jamais entendu Roi-Pierre ou Prince-Joseph y trouver à redire.

Quant au panneau d'affichage libre réservé aux associations non-lucratives, il a d'abord été occupé par la société des courses hippiques, dont chacun sait qu'elle ne gagne pas d'argent et qu'elle n'en fait gagner à personne.

Dans tout ce cafouillage, on aura tout de même eu l'occasion de rigoler à l'annonce (ce n'était pas un poisson d'avril) de l'imminence d'une action en justice contre les autocollants.

devoir de français

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE de Pumpernickel s'est penché sur la copie rendue par Bertrand Pierre, maire de Wissembourg, publiée dans le dernier numéro de la Gazette éponyme (au passage, faisons remarquer que le numéro ISSN est toujours introuvable, ce qui plonge les juristes de ce même conseil dans une certaine perplexité...). Le sujet de rédaction était le suivant : faites, en moins de 45 lignes, un bilan de vos six derniers mois. Le conseil scientifique s'est permis quelques corrections et suggestions.

"Il ne faut jamais s'habituer..."

Lors des dernières élections cantonales de Wissembourg, la Ville avait décidé de ne pas publier de Gazette. Juste pour une question d'équilibre entre candidats [*évités les phrases sans verbe*]. Et les électeurs ne nous le reprochent pas, puisque je reste un des rares "élus du 1er tour" en Alsace [*ne pas commencer une phrase par une coordination ; confusion surprenante dans "...ne nous..." et "...puisque je..."*, à reprendre].

Lorsque nous avons commencé à préparer le présent lien [*le terme "lien" est obscur, précisez*], il nous fallait œuvrer [*ampoulé*] sur une durée de cinq mois d'activités municipales. Même un élu peut être surpris par le nombre d'actions menées simultanément [*l'emploi de "simultanément" alourdit la phrase*] sur des sujets aussi divers en ce qui concerne [*"en ce qui concerne" relève de l'évidence, préférez "que"*] la gestion d'une ville. [*Il aurait été préférable de faire deux phrases simples pour les rendre plus explicites.*] Construire une école est bien différent que la mise en place d'un nouveau service des Archives [*faute de syntaxe, remplacez "que" par "de"*]. Et pourtant, les deux sont nécessaires pour un équilibre ! [*Ne pas commencer une phrase par une coordination.*]

C'est pourquoi, il ne faut jamais s'habituer... [*A quoi conseillez-vous de ne jamais s'habituer ? Précisez !*] Que ce soit pour les élus et les citoyens [*"et" est maladroit et incorrect, vous devez lui préférer "ou"*], nous devons garder l'esprit ouvert, curieux, tout en étant à l'écoute pour mieux comprendre. [*Le sens de "l'esprit ouvert, curieux tout en étant à l'écoute" n'apparaît pas clairement ; et vous terminez encore avec une phrase inachevée !*]

S'habituer, c'est parfois croire que tout est acquis ; [*faute de ponctuation : le « ; » doit être remplacé par « : »*] une vie professionnelle, une santé infaillible, ...ou encore une habitude imperturbable [*comment justifiez-vous l'emploi d'imperturbable pour qualifier une habitude ?*]. Peut-être est-ce aussi une volonté de ne plus vouloir construire en souhaitant conserver des acquis. [*Est-il adroit d'opposer "vouloir construire" à "conserver des acquis" ?*]

Certains élus considèrent souvent comme une injustice le fait de ne pas être réélu. Une question se pose ; [*faute de ponctuation : le « ; » doit être remplacé par « : »*] l'électeur se prononce-t-il sur un bilan ou sur un projet ? « Dans notre bonne Ville de Wissembourg [*paternaliste et déplacé*], c'est toujours cette vision de « projet » constructif, qui nous fait avancer. Nous ne devons pas nous habituer, mais AGIR ! » [*Pourquoi ces « » ? Citez-vous quelqu'un ? Si c'est le cas, nommez-le ! Par ailleurs, pourquoi ces majuscules à « agir » ? Sont-elles bien nécessaires ? Qu'apportent-elles à votre propos ?*]

Avec la nouvelle loi sur la solidarité [*précisez ! Le rapport avec ce qui suit ou précède n'est pas évident*], nous risquons de devoir redéfinir [*ambigu, voulez-vous dire "supprimer" ?*] le programme de nos Fêtes de la Pentecôte. Si tel est le cas, nous saurons le faire, puisque les élus de la Ville de Wissembourg savent qu'il faut rester actif pour ne pas s'habituer... [*vous proposez encore de ne pas s'habituer !*]

Du sens à la ferme

CETTE MI-MAI à Seebach, on était à des lieues de la bêtise et de la vulgarité des sottises de la télé-réalité. Les célébrités, c'était vous et moi, conviées par "la ferme aux sept grains" à une semaine de soirées-débats, ponctuée par une "marche de la terre, histoire de se rencontrer, de se croiser, de s'entremêler par-delà nos professions, nos convictions, nos habitudes, nos réseaux, pour le bien de la terre". Daniel Starck, grand ordonnateur de ces rencontres insolites a bien voulu confier à Pumpernickel quelques leçons qu'il tire de cette manifestation.

Bonne participation du public

Le nombre des participants, autour d'une petite trentaine par soirée, près d'une centaine à la sortie du dimanche, donne une idée de l'intérêt suscité. Plus de 150 personnes ont par conséquent pris sur leur temps libre pour échanger sur le choix d'une agriculture, la qualité des aliments, les effets des aliments sur notre santé ou réfléchir sur la nécessité du commerce équitable. "Cette façon de faire s'est vue en ville, et les uns et les autres ont eu envie de participer.", continue Daniel. Même si, et c'est un point autant d'interrogation que de regret, peu de nouveaux ont fait le déplacement, ces soirées ont été objectivement un grand succès. Organisées autour d'un "réfèrent", elles avaient un objectif principal : faire parler un public acteur, assis en rond, sans chef ni table d'honneur dans une atmosphère sympa et dédramatisée.

Parcours singulier

Issu d'une formation scientifique, ingénieur dans l'industrie chimique ("le cosmétique, soit le plus futile, l'apparent"), le Paysan de Seebach a opéré un cheminement personnel, en particulier la lecture de l'agrobiologiste Pierre Rahbi, qui l'a mené à l'agriculture biologique, une solution pour vivre en harmonie avec soi-même. La reconversion est alors entamée sur le domaine familial, environ 4 années, durant lesquelles une présence régulière est assurée sur les marchés, à Wissembourg puis à Soultz-sous-Forêts. De même, des permanences sont assurées au magasin, 12, rue des Forgerons. C'est là que se tissent les liens avec les clients qui reviennent acheter tel

pain qui leur plaît ou tel légume dont le goût les a surpris. Cette présence régulière permet d'engager le dialogue et de répondre à toutes ces questions, par ailleurs abordées l'autre semaine :

- et du champ voisin, vous êtes sûr que rien ne s'écoule chez vous ?
- vous pourrez toujours respecter la qualité que vous avez proposée ?
- vous avez encore les pommes de terre de la semaine dernière ?
- c'est vraiment bio ? etc.

Durant toute cette période, des aides institutionnelles [les contrats territoriaux d'exploitation du ministre Glavany, puis les contrats d'agriculture durable, par exemple] ont permis de faire la soudure entre deux modes de culture, deux mondes, voire deux cultures, et de vaincre les réticences. Petit à petit les produits ont été appréciés et reconnus par les clients, en particulier le pain qui pérennise l'activité de la ferme.

De nouveaux objectifs

Pour la suite, il s'agirait de compléter les légumes de plein champ par un maraîcher qui apporterait des produits plus frais et plus respectueux de la démarche globale. "Comment en effet concilier des livraisons par camionnette, donc consommatrice d'énergie, avec des produits sains ? Une culture sur place réduit le transport et se met en conformité avec le sens général d'une agriculture bio." Tout se rejoint : alimentation, développement, autonomie de la pensée, santé. Il faut par conséquent répondre au fur et à mesure à des interrogations de plus en plus nombreuses et compliquées. "La vie n'est pas simple, on est donc contraint de choisir la voie de la difficulté en se remettant toujours en question."

C'est au travers d'une attitude de persuasion plus que de confrontation ["Je préfère convaincre, pour que nous construisions ensemble. La conversation et l'échange feront changer durablement les gens qui rechercheront les produits bio."] que l'ensemble évoluera favorablement. Dans cette perspective, il est fortement question d'organiser des rencontres régulières tout au long de l'année pour instaurer une habitude de rendez-vous à la ferme. Cela compléterait ces semaines qui ont elles-mêmes remplacé les week-end "portes ouvertes"

des années passées.

Informé, et informé encore !

D'une façon générale, les informations indiquant qu'il existe d'autres solutions à l'agriculture productiviste circulent mal ou peu. Qui sait par exemple qu'un agriculteur alsacien sur cinq accorde sa confiance à la Confédération paysanne ? Pourquoi en est-on encore à l'ère des expériences alors que la faillite du système en place est patente ? Combien de paysans sont-ils tentés par la reconversion bio ? Quelle est la véritable attente des consommateurs ? Sommes-nous prêts à payer 10% à 15% plus cher pour une alimentation saine ? Ce sont autant de questions qu'il nous faut nous poser sans arrière-pensée, en ayant à l'esprit le degré de délabrement de la nature en général.

N'oublions pas les copains !

Rien de ce qui a été organisé du 11 au 16 mai n'aurait été possible sans l'aide des copains, des proches, qui n'ont pas ménagé leur temps pour collecter les informations, contacter les intervenants, mis l'expo en place, accueilli le public, préparé ce verre de l'amitié qui n'était pas formel ! Ils ont été d'une aide irremplaçable et constituent l'embryon d'un mouvement sans autre prétention que d'offrir la possibilité à chacun de se mettre en route. "On sème, et on regarde ce qui pousse."

L'ÂGE DE FAIRE

Un nouveau journal est en gestation. Parrainé par Jean-Marie Pelt et Jacques Testart entre autres, il se propose d'être un contrepoison national, indépendant et grand public à la désinformation, philtre soporifique et venin indolore pour la démocratie. Vendu 50 centimes, il sera diffusé par des correspondants qui en achèteront un nombre fixe d'exemplaires qu'ils écoulent. Si 5 000 d'entre nous répondaient à l'appel, les conditions de la vie du journal seraient réunies.

L'ÂGE DE FAIRE

La Treille, 04290 SALIGNAC
journal@lagedefaire.org
<http://www.lagedefaire.org>
tél : 04 92 61 24 97

Photographie

ARTISTE NÉERLANDAIS, **Jan van Veen (1947)** travaille comme documentariste indépendant et photojournaliste. Il s'est centré sur les témoignages de mysticisme (Pèlerinages en Europe) et les images de cicatrices de guerre, sur les théâtres contemporains (Bosnie, Afrique, Moyen-Orient, etc.). Il a été publié dans des journaux et des magazines néerlandais comme "*Trouw*" et "*Hp/De Tijd*". Il a également collaboré avec des organismes humanitaires comme Médecins Sans Frontières - Pays-Bas, le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés et "Eglises en Action". Pour ses projets, il a parcouru de nombreux pays du monde..

Il réalise actuellement un travail sur "**les travailleurs africains**" (qui surviennent au quotidien aux besoins élémentaires), "**les chantiers navals**" (histoire en images sur les mouvements des navires le long des docks de l'Escault) et "**les docks d'Amsterdam**" (dans le port occidental d'Amsterdam).



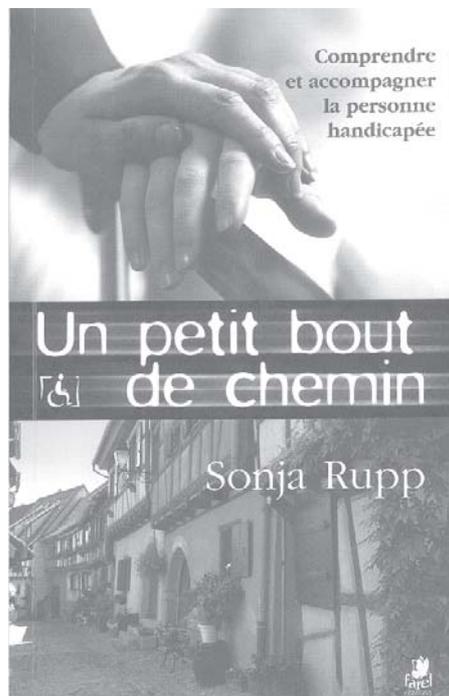
Son travail est accessible sur son site internet : www.janvanveen.nl.
Ses photos sont distribuées par
Hollandse Hoogte - Amsterdam
téléphone : 020 - 530 6070
courriel : photo@hollandse-hoogte.nl

Tranche de vie

LE LIVRE de **Sonja Rupp** [*Un petit bout de chemin, comprendre et accompagner la personne handicapée*] est d'abord un témoignage sur la réalité de l'existence de ceux qui sont confrontés à une difficulté quotidienne que les valides ne peuvent pas imaginer. Elle parvient en une centaine de pages à faire entrer le lecteur dans notre quotidien, un univers compliqué et le plus souvent

hostile à l'égard des "personnes à mobilité réduite". Mesure-t-on combien il peut être rebutant de devoir affronter jour après jour les absences d'une société obsédée par la course aux horaires et peu attentive au désarroi des familiers du fauteuil roulant. Souvent, une expérience suffit pour remettre les pendules à l'heure, comme cet accueil d'une élève handicapée dans le cadre d'un échange scolaire. C'est confronté à cette autre réalité que le groupe s'est mis à penser autrement ses déplacements les plus simples. Sonja est pour ceux qui la connaissent une femme au dynamisme communicatif et attentive aux autres. C'est le message de son livre qui doit devenir une lecture obligée pour chacun..

Un petit bout de chemin
éd. Farel, Marne la Vallée
89 pages, 12 euro



Dangereux fraudeur

AU RMI depuis 6 mois, V. enjambe les tripodes du métro parisien. Remarquant deux uniformes, il retourne acheter un ticket pour éviter l'amende.

"Au guichet, on me prend par l'épaule, on me projette contre le guichet. La personne me tient fortement par le col et appuie son bras contre mon cou. Ce sont deux gardiens de la paix !

*"- Ce matin, il y en a un qui nous a échappé, mais toi, on te tient !"
Embarqué au commissariat, V. est placé en garde à vue, attaché à un banc.*

"- Tu vois, moi, je suis fonctionnaire. Avec le pouce comme je l'ai, je vais me mettre en arrêt, et toi, tu vas morfler !" Il m'accuse de rébellion et de coups et blessures.

Après une nuit en cellule, un CRS amène V. dans un bureau et l'attache à une chaise. Une femme entre, il la salue, elle lui coupe durement la parole et lui demande de se taire : substitut du procureur.

"En fin de garde à vue, j'ai pu m'entretenir avec un avocat commis d'office qui m'a rassuré..."

Procès expédié, on ne me croit qu'à moitié, et encore. Comble, mon avocat ne me défend pas.

J'ai 300 euro d'amende et trois mois de prison avec sursis. Je suis seul, écrasé, incompris face à une machine à broyer.

Six mois plus tard, je reçois une lettre de la préfecture de police qui me demande de payer près de 4 500 euro pour avoir occasionné une blessure à un gardien de la paix, en arrêt pour 47 jours pour une luxation..."

Le texte intégral est sur le site :

<http://resistons.lautre.net>

Pour tout contact :

Résistons ensemble c/o CICP

2ter, rue Voltaire

75011 Paris

in "à contre-courant, politique & syndical"

N° 157, août 2004

www.acontrecourant.org

Carrefour

NON, il ne s'agit pas de faire de la réclame pour une grande chaîne d'hypermarchés. Plus près de chez nous, c'est bien de ces ronds-points qui sont égrenés ici et là, destinés autant à réduire la vitesse de nos autos qu'à "envoyer un message fort" (selon la terminologie en vigueur) à ceux qui les contournent. Victime de cette édition, celui de la route de l'Industrie, à l'entrée d'Altenstadt. Il est orné des attributs de "notre belle région", du grès, des collines et des vignes. Dans ce décor qui nous rappelle que "la terre, elle, ne ment pas", les grappes de raisin gorgées de soleil et de vapeurs d'hydrocarbures imbrûlés arrivent à maturation. Les jardiniers s'y affairant et toutes les conjectures sont permises quant à leur destination.

On espère qu'il s'agit d'un Tokay, puisque c'est le cépage qui est le mieux adapté à la région. Et puis ne dit-on pas depuis Louis XIV qu'il s'agit "du roi des vins, et du vin des rois" ? Chacun conviendra que seul ce vin conviendrait à la majesté des lieux, de ceux qui l'habitent, et évidemment

de ceux qui les gouvernent. Malheureusement, ce nom tombera d'ici quelques années, nos amis Hongrois ayant obtenu gain de cause auprès de la commission des appellations. Dommage !

Il est permis d'espérer que les quantités vendangées permettront la fabrication de quelques bouteilles qu'il faudra bien nommer. "Carrefour de l'Industrie" ? Cuvée "Marie Curie" ? "Domaine des entrepreneurs" ? "L'intercom" ? Tous ces noms qui circulent déjà ne parviennent pas à réunir le consensus qui caractérise l'harmonie de "notre pays de Wissembourg". Il semble aux dernières nouvelles, et ce ne serait que justice, que l'on s'achemine vers un "cru princier" à moins qu'il ne soit royal, ce qui siérait mieux à la majesté de leurs inspireurs.

L'on se prend à rêver d'un concours des vins de carrefours (rien qu'à Wissembourg, on aurait déjà trois terrains), et de toute la couverture médiatique que cela pourrait donner, sans oublier les mines mi-ébaubies, mi-ébaudies des lauréats et du public forcément enthousiaste...

Sénatoriales (suite)

BONNE NOUVELLE, les "grands électeurs" wissembourgeois ne seront pas monocolores comme les autres fois. Respectant la règle élémentaire de faire représenter le conseil municipal au prorata de ses composantes, deux "grands électeurs" issus de l'opposition pourront faire le voyage à Strasbourg avec les meilleurs, comme l'écrivait naguère Pumpnickel. Petit regret néanmoins pour l'un des "majoritaires", recalé en position de suppléant, ainsi ne sera-t-il pas tenté de voter socialiste !

Cette présence (deux sur quinze, si le maire n'est pas du groupe, c'est parce qu'il cumule déjà la lourde charge de conseiller général) ne changera sans doute pas le résultat final. Non, ce qui va mettre une chaude ambiance, c'est la concurrence intra-majoritaire entre listes UDF, UMP, centristes et dissidentes de l'extrême-centrisme, on ne sait plus trop. Et il n'est pas

inévitable que quelque socialiste parvienne à jeter le trouble dans tout ce barbotage...

Livres scolaires

COMME PRÉVU, il n'est pas question que les élèves de lycée de la "région bleue de France" bénéficient de la gratuité des livres scolaires, comme ce sera le cas pour l'écrasante majorité de leurs camarades des autres régions. Le président de la région Alsace s'y oppose et reconduit un système d'aides pour les familles imposables jusqu'à 500 euros. Les allocations s'échelonnent de 45 à 82 euros selon les cas, avec un coup de pouce aux enfants entrant dans les cycles d'apprentissage (voir DNA du 12/06/04).

S'il est normal d'aider les plus démunis, ce système ne mettra pas un terme à la course aux bouquins dont le départ est donné dès le mois de mai de l'année scolaire précédente, même s'il contribue à alimenter la bonne conscience sociale de l'équipe régionale UMP-UDF. Pour beaucoup de familles, cette rentrée sera une charge importante, aggravée par des difficultés économiques persistantes. Merci pour tout, Adrien !

CARNET

NAISSANCE

La grande famille des petits journaux qui ne s'en laissent pas compter est heureuse d'annoncer la naissance de l'un de ses petits derniers.

Il s'agit de "**La buvette**" qui se définit comme un "bimestriel satirique de ceux qui ont tout dans le même panier".

Tirée à 1 000 exemplaires, vendue 2 euro, elle propose un regard décalé et insolent sur une actualité qui ne nous fait pas de cadeau.

Vincent Scherrer, 3, rue de l'Hiver
68460 Lutterbach / veesse@wanadoo.fr



DISPARITION

"**Le mouton fiévreux**", bimestriel lavallois, cesse de paraître. Il s'agissait d'une revue de la presse du grand ouest. Confronté à des difficultés entre autres financières, il a décidé de suspendre sa parution mais continuera au travers des activités militantes de ses animateurs à (s')interroger sur les dérives de l'information et de l'usage qui en est fait.



Pumpnickel

Invitation

LES AMIS de Pumpnickel ont rendez-vous 1, rue Saint-Jean, le **dimanche 12 septembre 2004** pour faire la fête. Il y aura à boire (on consommera avec modération en particulier celles et ceux qui viendront de loin et qui devront ramener les copains à la maison) et à manger (de la tarte flambée), on écouterà de la musique (blue-grass, rock et folk traditionnel) et des contes, la bonne humeur et l'humour (présence de dessinateurs) seront au rendez-vous, bref, tout sera fait pour mettre au lointain arrière-plan les petites misères qui pourraient altérer notre optimisme. Les réjouissances démarreront en fin d'après-midi et se prolongeront sans créer de gêne pour les voisins. Cette rencontre sera l'acte fondateur de l'association des amis de Pumpnickel dont beaucoup d'entre vous ont souhaité la constitution. Il sera toujours temps d'en parler au cours de la soirée durant laquelle quelques objets inédits seront proposés aux enchères. L'entrée est fixée à environ 1 euro, mais tous ceux qui estiment qu'ils sont dans une situation personnelle justifiant la gratuité recevront un accès gratuit. **Rendez-vous à partir de 15h00.**

Les quatre pages qui suivent vous sont offertes par quelques-uns des dessinateurs qui ont déjà officié lors de cette journée mémorable du 1er avril 2004. Il est recommandé de vous en munir pour faciliter la délivrance du ticket d'entrée.

Pumpnickel

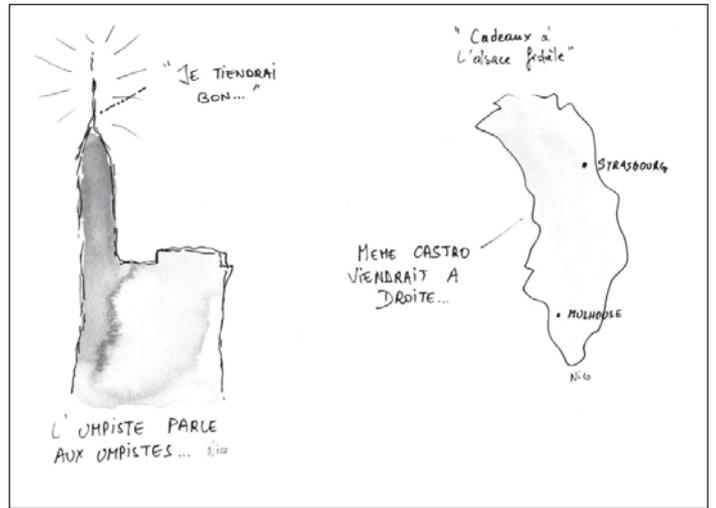
P.S. : merci à Matt Mahlen, Dédé, Nico et Gérard pour les dessins gracieusement offerts à Pumpnickel



A ne pas manquer

Dans son numéro de septembre 2004, le Monde diplomatique, aborde sur deux pages, le sujet de l'autre presse, celle des voix de la dissidence. Vous y apprendrez que le sort qui est fait à Pumpnickel n'est malheureusement ni original, ni le fait du hasard. Vous retrouverez une partie de ceux qui ont participé à la rencontre du 1er avril, et vous pourrez compléter votre liste de ces "media pas pareils" qui savent si bien énerver rois, princes barons et petits marquis.





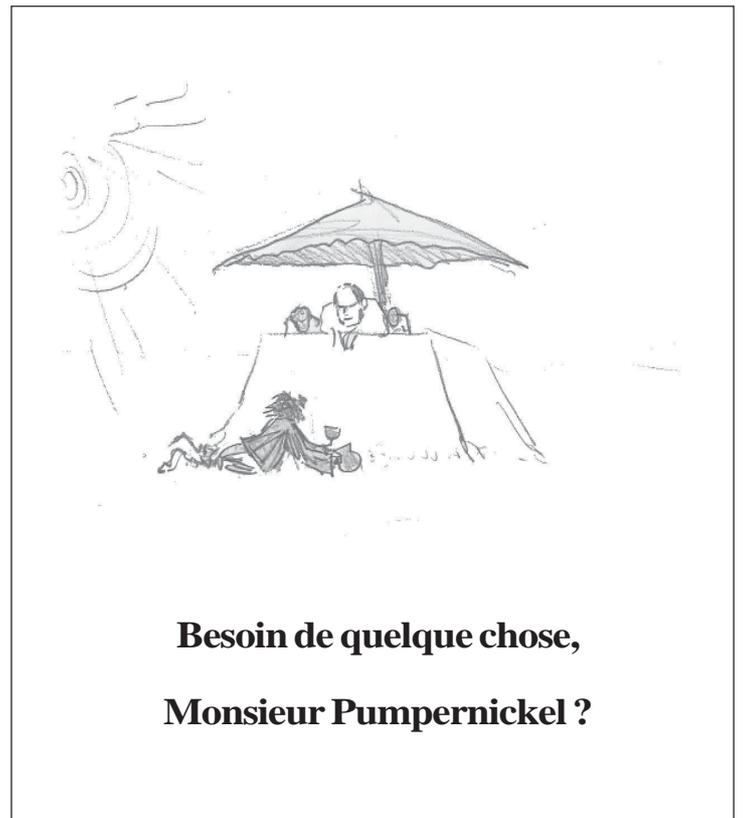
désolé pour les images de dos, mais n'ayant pas de carte de presse, je suis tenu de rester sagement assis dans les bancs réservés au public



Justice :



Faut-il croire à la réalité de ses désirs ?





Pumpnickel

Justice

VOILÀ Pumpnickel condamné qui rejoint l'interminable cohorte des insolents ayant affronté les foudres de l'administration judiciaire. Je me garderai évidemment de commenter la décision des juges, qui en toute indépendance et "au nom du peuple français", ont infligé une peine forcément proportionnée à la faute commise (c'est un principe canonique du droit).

Comme cela est stipulé dans la décision, je dois publier le présent arrêt [comme je l'ai déjà fait dans une précédente livraison]. Ainsi l'état de droit y trouve-t-il un compte que chacun est libre d'apprécier à sa juste valeur.

Vous trouverez dans les pages qui suivent quelques réflexions sur cette drôle d'aventure qui laisse à chacun des protagonistes des impressions mêlées, que l'on ait gagné ou perdu. Il semble en effet que le doute se soit insinué dans les têtes, fussent-elles persuadées de leur bon droit.

Les initiateurs de cette histoire auront fait dépenser beaucoup d'argent, privé et public. Au bénéfice de qui et de quoi ?

Antoine Michon

Publication judiciaire

Pumpnickel condamné

Par ces motifs

Statuant publiquement, par arrêt contradictoire, déclare les appels réguliers et recevables en la forme,

Sur l'action publique :

Confirme le jugement en tant qu'il a annulé la citation pour les faits énoncés par la communauté de communes du pays de Wissembourg et l'a déclarée régulière pour le surplus.

Déclare A. Michon coupable de diffamation envers personnes chargées d'un mandat public,

Le déclare coupable d'injures envers personne chargée d'un mandat public,

En répression le condamne au paiement d'une amende de **750 euro**,

Ordonne la publication du présent arrêt dans la revue Pumpnickel selon les modalités fixées par le jugement du 9 février 2004,

Ordonne la publication du dispositif de cet arrêt dans le journal les dernières nouvelles d'Alsace dans la limite de **1000 euro**,

Ordonne la restitution des montants consignés,

Sur l'action civile

Déclare l'action de la communauté de communes de Wissembourg irrecevable,

Déclare l'action de Bertrand P. et de Richter J. recevable,

Condamne A. Michon à payer :

A Bertrand P. : La somme de **800 euro** à titre de dommages et intérêts, dit que ce montant sera majoré des intérêts au taux légal à compter de ce jour, Et la somme de **1000 euro** en l'application de l'article 475-1 du code de procédure pénale

A Richter J. : La somme de **800 euro** à titre de dommages et intérêts, dit que ce montant sera majoré des intérêts au taux légal à compter de ce jour, Et la somme de **1000 euro** en l'application de l'article 475-1 du code de procédure pénale

Rejette la demande formulée par Michon A. au titre de l'article 472 du code de procédure pénale,

Condamne A. Michon aux frais de justice visés par l'article R.93 du code de procédure pénale,

Le tout par application des articles visés dans le corps du présent arrêt,

Le présent arrêt a été prononcé en audience publique le 2 juillet 2004 par Monsieur Jurd, président de chambre, en présence du ministère public et de Monsieur Schalck, greffier.

L'arrêt a été signé par Monsieur Jurd, président de chambre et le greffier présent lors du prononcé.

sommaire

justice	p. 1	une idée !	p. 3
publication judiciaire	p. 1	cantines	p. 3
		14 millions	p. 3
		plaire	p. 4
lendemain...	p. 2	mon amour	p. 4
propos	p. 2	environnement	p. 5
départ	p. 2	OGM, non !	p. 5
"le bâtiment..."	p. 3	rions un peu !	p. 6
		architecture	p. 6

DONS/ABONNEMENTS : 1, RUE SAINT-JEAN 67160 WISSEMBOURG

Les articles publiés dans Pumpnickel peuvent être reproduits sous réserve de mention de provenance.

"Pumpnickel", directeur de publication : Antoine Michon
paraît en mars, juin, septembre et décembre
dépôt légal : à parution ; n° ISSN : 1271-6332
n° CPPAP : 0405 I 82960

courriel : pumper.nickel@laposte.net
reprographié à 500 exemplaires par "medialogik"
Husarenlager 6a – 76187 Karlsruhe

Téléphone : (0049) 721 53 12 992 ; Télécopie : (0049) 721 53 12 993

abonnement :

1 an, 4 numéros : 2 euro. Abonnement de soutien : 5 euro

Lendemain d'audience

VOUS AVEZ ÉTÉ très nombreux (plusieurs dizaines, majoritairement de Wissembourg) à vous manifester au lendemain de la sortie "du présent arrêt" pour faire part de vos sentiments. S'agissant de correspondance privées et par conséquent protégées par la loi, il est inutile de les citer. Que le lecteur sache que les impressions qui dominent sont celles de l'interrogation en général et du sens que les juges ont voulu donner à leur décision. A l'évidence, il leur a paru bon de rappeler que, comme l'avait déclaré l'un des plaignants en première audience, "*si nous ne sommes pas opposés à la liberté de la presse, cela ne donne pas l'autorisation d'écrire n'importe quoi.*" Tout est dans le "n'importe quoi" qui est à l'appréciation du tribunal. Voilà pour le sens. La simple accumulation des amendes, dommages et intérêts, taxes diverses et intérêts de retard (plus de 5 500 euro) se chargera de faire comprendre au contrevenant de manière sonnante et trébuchante quelles sont ces limites qu'il ne doit pas dépasser. Ces limites sont d'ailleurs élastiques selon que l'on discute le mandat d'un élu national ou d'un élu local. C'est ce qu'a très bien expliqué Madame Hartmann qui présidait le tribunal en première audience (voir encadré). Voilà le contradicteur prévenu et bien encadré dans son exercice de funambulisme souvent périlleux.

Disputons tout de même !

Au Moyen-Âge, la dispute n'avait pas le même sens qu'aujourd'hui. Il s'agissait de discuter une thèse entre gens de bonne compagnie, sous forme de joute souvent oratoire inspirée des traditions antiques. S'il n'est pas question une fois de plus de s'en prendre à des juges qui disent et surtout interprètent le droit, l'initiative du binôme wissembourgeois pose question. Alors qu'ils ont semblé s'accommoder, des années durant, d'une opposition externe au conseil municipal et qu'ils disaient ne rien vouloir entreprendre qui puisse lui donner pignon sur rue, ils ont décidé brutalement de frapper fort. Mais c'était pour nous dire quoi ? A chacun de trouver une réponse convenable, tout juste peut-on suggérer en quelques éléments sous forme interrogative.

2 Ont-ils cru devoir rétablir les termes d'un pouvoir qui devrait,

comme sous d'autres latitudes, inspirer la crainte et le respect, l'un découlant de l'autre et réciproquement ?

L'expression trop libre d'une opinion (d'ailleurs, à partir de quand une opinion est-elle trop libre ? Vaste question) et surtout incontrôlable devenait-elle vraiment acceptable ?

Leur était-il possible de tolérer longtemps encore cette redoutable feuille trimestrielle artisanale tirée à 500 exemplaires qui semblait s'ancrer dans le paysage éditorial local ?

La population n'allait-elle pas prendre l'habitude de voir contester ouvertement des décisions prises dans le respect de la réglementation ?

A force de se voir brocardé à longueur de colonnes, le pouvoir, et son complément indispensable, l'autorité, n'allait-il pas être un jour contestés, y compris dans les urnes ? L'observation attentive des courbes électorales peut en effet donner quelques sujets d'inquiétude, puisqu'en 15 ans, il manque près de 900 voix au camp de ceux qui feraient gagner l'union, alors que le corps électoral s'est largement étoffé. On pourrait ainsi continuer la quête, en explorant l'autre terrain, celui de la polémique. Mais, renvoyant à la guerre, il paraît être exclu, car chacun le remarque à Wissembourg, nous sommes au pire adversaires, en aucun cas ennemis. Comment imaginer une seconde que les plus hautes autorités municipales songent à exécuter financièrement celui qui prétend leur porter la contestation ? Cela serait un outrage à la démocratie, cette hypothèse irréaliste doit par conséquent être mise de côté.

Alors quoi ?

Pour dire vrai, on se perd en conjectures face à ce qui ressemble à un jeu à somme négative. Car il est rarement confortable d'être vainqueur lorsque l'on est le plus fort. Les conseils n'ont pourtant pas manqué qui demandaient plus de mesure. Maintenant, l'affaire est faite, comme ils le désiraient au plus profond d'eux-mêmes, ils pourront reverser 800 euro à la Croix-Rouge française (et bénéficiaire accessoirement de 480 euro de crédit d'impôt !), l'insolent est condamné, force reste à la loi et à l'ordre, tout est-il pour le mieux dans le meilleur de leur monde ?

Propos

LE CONSEIL des plaignants était en forme le 1er juin. Dans sa plaidoirie, il s'en est pris à ceux qui insultent et diffament ces élus qui accomplissent leur mission dans le plus grand désintéressement et de façon bénévole... Un ange est passé à ce moment-là au-dessus des épaules des protagonistes qui comme chacun le sait ne touchent absolument aucune indemnité pour leurs mandats de 1er vice président du conseil général, maire, 1er adjoint, président de la cocom, présidents de ceci et membre de cela.

Il était indispensable que cela fût rappelé par celui qui de son côté a assuré la défense de ces deux personnes de façon tout à fait désintéressée, les extraits comptables municipaux et communautaires en apportent la preuve.

Comme on devrait répéter et répéter encore que la publication de Pumpernickel est une activité lucrative qui rapporte énormément à son instigateur. Ainsi la vérité serait complète, pleine et entière, comme la terre qui est plate et la grandeur des nations qui se mesure à l'épaisseur des épiluchures (tout le monde connaît Jacques Brel)...

Départ

ELLE a exercé des talents reconnus et appréciés par l'ensemble des justiciables au tribunal d'instance de Wissembourg. A ce titre, elle a pu collaborer étroitement avec l'ensemble des autorités locales à la mise en place de cet observatoire chargé de diagnostiquer les causes de la délinquance. Les réunions de cet organisme ont permis à tous, mairie, gendarmerie, chefs d'établissements scolaires, etc., d'unir leurs efforts pour tenter de trouver des solutions originales et inventives.

Elle était également vice-présidente du TGI de Strasbourg, et ainsi eu la charge de démêler l'écheveau de la plainte municipale et intercommunale contre Pumpernickel et Tonic. Six mois avant son départ, elle aura redonné à l'ordre ses lettres de noblesse. Nous la regretterons tous, à n'en pas douter.

Le bâtiment sur la gauche...

C'EST par cette jolie phrase que les passagers du train-train touristique abordent les environs du musée Westercamp. Et ça continue avec "... *abrite les collections du musée. Le musée est ouvert tous les jours du mardi au dimanche, de 10h00 à midi et l'après-midi ...*" Malheureusement, il n'en est rien, comme l'ont vérifié à leurs dépens des touristes belges rencontrés l'autre jour. Grosse déception pour ces habitants de Namur, amoureux de l'Alsace et amateurs de mobilier traditionnel. Ils avaient déjà sillonné la région ces dernières années et comptaient enrichir leurs souvenirs des pièces exposées à Wissembourg. Las, ils ont trouvé porte close sans autre forme de procès, l'indication affichée sur la porte n'étant pas des plus explicites. Quelle n'a pas été leur surprise quand ils ont entendu que le musée local était fermé depuis près de deux ans, et qu'aux dernières nouvelles, il le restera pour de longs

mois encore.

La raison invoquée de l'inventaire est probablement justifiée, mais est-elle suffisante ? Le fonds est-il si considérable qu'il faille des années pour en faire le tour ? Pour tous ceux qui l'ont visité lorsqu'il était encore ouvert, il semblait possible d'en faire le tour pour peu que l'on ait un réel projet, comme celui qui consistait à utiliser l'ancienne école de la rue Traversière, selon des termes qui avaient été discutés au conseil municipal au début des années '90. A l'époque, des personnes qualifiées pour ce type de travail s'étaient mise sur les rangs. Depuis, la salle d'armes a été fermée, puis a servi d'entrepôt, avant que ne vienne le tour du bâtiment principal. Se contenterait-on d'attendre, habituant les uns et les autres à ces portes fermées, manière de manifester dans quelle estime on tient la mémoire du patrimoine culturel ? Il s'agit évidemment d'une question, posée avec obligeance et obéissance et de rien d'autre, tout le monde l'aura bien compris.

Encore une idée !

L'OCCASION était belle, le maire l'a saisie lors de l'inauguration d'un terrain de foot-ball promis depuis de longues années. Constituons un nouveau conseil municipal situé entre les très jeunes (10-12 ans) et les citoyens (de 18 à 888 ans) ! Pour mieux prendre en compte les demandes de "nos jeunes" et répondre à leurs attentes, n'est-il pas nécessaire de multiplier ces occasions de vrais débats et d'éduquer à l'exercice de la responsabilité ?

Belle initiative qu'il convient de saluer comme elle le mérite et de l'envisager à l'aune de ce qui s'est déjà fait ces dernières années, et qui est considérable : distribution de fleurs aux automobilistes pour les encourager à réduire leur vitesse en ville (?), signalisation maintenant effacée de l'interdiction des déjections canines, visites des réalisations municipales, intervention absolument spontanée lors du conseil municipal (avec questions-réponses préparées, prises de parole orchestrées, un vrai bijou de chorégraphie), promenade à Strasbourg pour aller voir le conseil(ler) général, interventions des fonctionnaires municipaux, plantation d'arbres sur une ancienne décharge de

gravats à la Scherhol, etc., tout a été fait pour mettre la jeunesse dans le bain de la discussion et de la proposition. Sans oublier ces cahiers et stylos offerts à la première promotion qui ont ensuite été imputés au budget de fonctionnement notre gentille assemblée... Ces méthodes ont fait progresser la démocratie participative à Wissembourg, tout le monde en convient naturellement.

Si une telle démarche est entreprise auprès des 15-17 ans, il est à peu près certain que l'on ira droit dans le mur. Comment imaginer qu'il se laisseront guider comme leurs cadets ? Comment fera-t-on pour canaliser leurs revendications ? Laissons faire ceux qui savent et qui comprennent tout à tout (contrairement à leurs contradicteurs "*qui ne comprennent décidément rien à rien*"), et attendons.

Tout au plus peut-on leur suggérer qu'il serait judicieux de créer un conseil des pré-retraités qui ferait la liaison avec le conseil des aînés déjà en place, puis une assemblée des quarantenaires, les tranches d'âge supérieures étant déjà prises, sans oublier évidemment les tout-petits !

Assemblons, assemblons, il en restera bien quelque chose !

Cantines

WISSEMBOURG est la ville des cantines. Tout a commencé avec la construction du LEP Pailleron qui en possédait une.

Un incendie plus tard, on en rebâtit une autre, devenue école maternelle. Puis vint le collège en 1975. Pas question d'oublier le réfectoire qui servait aussi de salle de restauration aux groupes folkloriques de la Pentecôte. Au milieu des années '80, le conseil municipal a voté la construction d'une cantine pour le lycée Stanislas. Nos jeunes allaient pouvoir se mettre à table confortablement et pour longtemps. Espace jeunes jusque récemment, elle sera détruite pour devenir parking. En 1993, les élèves du nouveau Stanislas ont bien entendu pu disposer d'une cantine flamboyante neuve. La ronde continue avec le collège nouveau qui disposera, comme c'est original, d'un réfectoire ("restaurant scolaire" ?) à la mesure de la rénovation. Pour ne pas faire décalée, notre municipalité préférée adjoindra-t-elle une cantine au groupe scolaire qu'elle envisage pour l'année dernière sur les ruines de Gummy Mayer ? Ainsi les enfants pris en charge par la garde périscolaire disposeront-ils enfin de l'équipement dont, on vient de le constater, nous sommes particulièrement dépourvus à Wissembourg.

14 millions

C'ÉTAIT ce qu'aurait coûté la construction de 2 collèges neufs, l'un à Wissembourg, l'autre dans une commune avoisinante. La somme étant trop élevée, il a été décidé d'opter pour la "restructuration" de l'existant... qui coûtera 14 millions d'euro.

C'est comme les orgues qui ont été installées au XVIII^{ème} siècle dans l'abbatiale. Il aurait été trop cher de les confier à Zilbermann. On s'est donc tourné vers un autre facteur, puis vers un suivant, pour aboutir à un coût plus élevé que le devis Zilbermann.

L'histoire ne se répète pas, elle se contente de bégayer.

L'heur de ne pas plaire

LE PANNEAU d'affichage de Pumpernickel ne plaît pas à tout le monde, et c'est très bien comme ça. De braves opposants à l'empêcheur de gouverner en rond profitent de la pénombre ou de la grande tranquillité des lieux pour arracher les exemplaires ou les affiches qu'il propose à la lecture de tous. Ce panneau a même été photographié par la gent policière municipale un matin de septembre 2003, à 7 heures moins le quart, alors qu'il proposait le texte complet de la plainte déposée par nos duettistes, c'est dire s'il est redouté !

Dernièrement, c'est l'affiche donnant le détail de la condamnation de l'insolent espiègle qui a été décollée, froissée et laissée par terre. Empreintes digitales et ADN ont bien entendu été confiés à qui de droit pour que l'affaire suive son cours comme c'est normal.

On peut s'interroger sur les motivations de ces "anti-expression libre", d'autant que ce panneau fait le régal des innombrables touristes qui arpentent les rues de ("*notre bonne ville de*") Wissembourg durant l'été, tout autant qu'il alimente les conversations des parents désœuvrés venus attendre leur progéniture en période scolaire. Peut-on suggérer à ces téméraires intrépides de faire au moins l'effort de ramasser derrière eux ce qu'ils choisissent d'enlever ? Peut-on également les rassurer puisque les précautions ont été prises : les affiches sont remplacées dans les 24 heures et il en existe un stock qui devrait décourager le plus audacieux des velléitaires. Et puis pourquoi s'en prendre à si faible alors qu'ils disposent déjà de la courageuse "*Gazette de Wissembourg*" dont les juges ont admis qu'elle pouvait être qualifiée de nullissime (avec deux "l" !). A moins qu'il ne s'agisse pour eux, mais l'idée serait grotesque, de ne tolérer à aucun prix que s'affiche l'expression de la différence. Ces agissements ne seraient-ils pas tous simplement ridicules ?

Wissembourg, mon amour

QUEL PLAISIR au quotidien que d'admirer cette petite ville où, enchâssé dans son écrin de verdure et ses remparts, un bijou architectural reflète en mille facettes son histoire étincelante.

Cette beauté est évidemment due au travail des hommes, à commencer par les grands noms attachés à l'Abbaye, gravés dans la mémoire commune, tels Samuel ou Edelin, le moine Otfried ou Pumpernickel, le déjoueur de complot. Mais bien d'autres moins connus, même anonymes, ont œuvré pour le développement et le rayonnement du couvent et de la cité. Dresser une liste complète serait fastidieux, établir un palmarès des plus méritants, injuste. Faisons un saut dans le temps pour mentionner les plus récents bienfaiteurs. A tout seigneur tout honneur, le maire et son premier adjoint dirigent la ville avec maestria depuis déjà 15 ans. Ils poursuivent bien la tradition des moines bâtisseurs, embellissant leur ville de prestigieux immeubles et agrandissant les zones d'industries et d'activités commerciales. La diversité architecturale étonne dès l'entrée en agglomération et peut être admirée à petite allure, grâce aux ronds-points dont l'aménagement couple audacieusement avant-gardisme et nostalgie. De surcroît, l'installation de nombreux lampadaires vous permet d'y voir aussi clair la nuit que le jour.

Ensuite, une longue allée, fort heureusement débarrassée de ses peupliers archaïques et coûteux en entretien, vous emmène vers le centre de la ville où les façades, les toitures, les détails sculptés se disputent le prix de l'authentique. Ici et là, les dirigeants de la ville ont fort judicieusement permis la construction de bâtisses modernes pour mieux apprécier et différencier la variété dans le genre.

Mais tout n'est pas pierre dans cette ville : on y vit ! Cela s'entend dès le premier tintement du petit train qui arpente joyeusement rues et ruelles. Les touristes, proménés sans se fatiguer, sont contents de faire des petits bonjours de la main aux indigènes roulant respectueusement au pas derrière eux, profitant ainsi de la musique et des commentaires diffusés par haut-parleur.

Ne vous étonnez pas de la bienveillance et du sourire généreux des habitants de la ville. L'exemple vient d'en haut : on montre les dents quand on est content. Si

d'aventure un problème se pose, il peut être exposé lors des réunions de quartiers que le maire organise avec efficacité en période de grandes vacances. Le choix du moment est judicieux : on réfléchit mieux à tête reposée. De ce fait, ces mini-sondages se passent dans le calme, comme les réalisations qui en découlent.

L'équipe municipale n'est jamais en congé. Hormis le travail de communication, il faut surveiller les travaux de saison, stimuler les initiatives privées, ville fleurie oblige ! De concours en concours, les citoyens ont le pouce plus vert que vert. Les cascades de géraniums, les fleurs en bacs pointillant chaussées et trottoirs, la rose-raie des quais embaument le nez et ravissent les yeux des promeneurs. Ce feu d'artifice parfumé offert aux passants, est le résultat de la politique locale qui prône la générosité désintéressée.

Viennent alors les mois en « r », qui ne riment en aucun cas avec repos. C'est la rentrée des classes, mais aussi de la saison culturelle, associative, sportive. Tout se pratique à Wissembourg et les édiles aux commandes sont toujours présents, prêts à échanger quelques bons mots, acceptant de se faire photographier. Pour eux, proximité et convivialité ont un sens. Par ailleurs, ils donnent sans compter : subventions, encouragements, participations aux manifestations. Leur énergie et leur enthousiasme étant communicatifs, l'ennui n'est pas de mise. Chaque âge a son domaine pour s'occuper, s'amuser, se dépenser.

Pour conclure, soulignons la propreté à laquelle le maire et son adjoint tiennent tant. Des efforts particuliers sont déployés pour traquer tout contrevenant à la netteté devenue emblématique. Tout auteur de tag, d'imprimé ou d'affichage salissants est responsabilisé et si nécessaire mis à l'amende pour le plus grand bien de l'image de la cité. Les idées brillantes faisant tache, le conseil municipal des jeunes a déjà pris la relève avec ses équipes écumant remparts, rives et caniveaux et éduquant les maîtres des compagnons à quatre pattes.

Par conséquent, chaque Wissembourgeois devrait avec moi, déclarer avec obéissance qu'il remercie ceux qui choient et protègent cette perle du vignoble transylvanien !

Environnement

1. MI-JUILLET dernier, un groupe d'activistes de Greenpeace investit une centrale thermique (charbon) du sud des Pays-Bas. Les militants s'enchaînent aux bandes transporteuses d'approvisionnement des fours et réussissent à bloquer l'un des deux générateurs. Ils exigent que l'entreprise privée qui gère la centrale prenne l'engagement de privilégier les énergies renouvelables pour lutter contre l'effet de serre. Douze heures plus tard, la police intervient, arrête les occupants et les garde à vue. Jusque-là, rien que de très "normal" puisque chacun est dans son rôle : les uns luttent pour l'environnement, et les autres répriment. Les autorités sortent alors la grosse artillerie : les activistes pourront être retenus jusqu'à 3 jours (alors que la garde à vue est normalement limitée à 6 heures), et ils risquent jusqu'à 6 ans de prison en vertu d'une loi récemment durcie (détérioration d'un équipement de production entravant la fourniture d'électricité à la collectivité). Il est amusant de constater qu'un gouvernement ultra-néo-libéral exhume le "service public" pour faire condamner ceux qui défendent la vie sur terre. Greenpeace s'en tirera avec des amendes pour chacun des occupants, une grosse frayeur pour chacun d'eux, ainsi qu'une bonne leçon de morale paradoxale.

2. Cet été comme d'habitude, des dizaines de milliers d'hectares de forêt auront brûlé au Portugal. Pour lutter, les "Bomberos" disposent de moyens souvent dérisoires et en tout cas disproportionnés, faute de moyens financiers. Mais est-ce si grave ? Pas vraiment puisque que quelques semaines plus tôt, le Portugal retenait son souffle pour une Euro 2004 qui a passionné les foules, et mobilisé pendant des années des capitaux considérables (construction de stades, de routes, accueil des participants par exemple). Alors on imagine une seconde que la moitié des sommes "investies" pour un événement somme toute éphémère ait été consacrée à doter les pompiers de matériel performant et à faire les aménagements paysagers qui s'imposent. Cette année, on aurait peut-être eu un peu moins de ferveur populaire, mais le climat de la planète ne s'en serait sans doute que mieux porté, vous ne croyez pas ?

3. La prolifération des légionelles à cause de l'utilisation intensive des systèmes de climatisation a mis le projecteur sur la pollution intérieure et extérieure des bâtiments. Quel est notre comportement à l'égard des moisissures, des fibres utilisées dans la construction de nos maisons, ou des acariens ? Comment réagissons-nous vis-à-vis de l'environnement électromagnétique, et d'ailleurs, y sommes-nous sensibles ou sensibilisés ? Quelle attitude adopter face aux composés organiques volatils ? Savons-nous quelles réalités ces polluants recouvrent et connaissons-nous les risques qu'il représentent pour la santé ?

Ce sont toutes ces questions qui sont abordées dans un petit opuscule instructif et bien documenté à l'initiative de l'association pour la Haute Qualité Environnement, Europe & Environnement et le Plan Urbanisme Construction Architecture. Il s'adresse tant aux candidats à la construction qu'aux professionnels de plus en plus souvent confrontés à l'utilisation de nouveaux produits dont les effets secondaires sont imprévisibles. L'exemple de l'amiante est à ce sujet éclairant. Présenté comme le matériau miracle, sur-utilisé pendant des décennies, sa mise au ban et son élimination coûteront, outre des milliards d'euros, des milliers de vies humaines et leur cortège effrayant de drames humains. Alors qu'une attitude plus circonspecte aurait été incomparablement plus intelligente.

Dans le même domaine, signalons la parution du premier annuaire de la qualité environnementale du bâtiment. Toujours à l'initiative d'Alsace Qualité Environnement, présidée par Andrée Buchmann, et réalisé sous le haut patronage du ministère de l'équipement, il donne une liste impressionnante de tous ceux, pouvoirs publics et intervenants privés, qui agissent au quotidien pour faire (respecter) les lois lors de leur mise en œuvre. Matériaux, fluides, sols, bruit, déchets, on y trouve une grande partie des interlocuteurs à même de répondre aux questions posées par les problèmes de construction.

LA POLLUTION INTÉRIEURE DES BÂTIMENTS, éd. WEKA, Paris, 120 pages, 17 euro ISBN : 2-7337-0206-8

ALSACE QUALITÉ ENVIRONNEMENT
19, rue Thiergarten, 67000 Strasbourg
03 88 37 17 95 / age@club-internet.fr

OGM : NON !

ORGANISATION professionnelle de l'agriculture bio en Alsace (OPABA, 2, allée de Herrlisheim, 68000 Colmar, 03 89 24 45 35) fait circuler une pétition de soutien au collectif pour "un Rhin supérieur sans OGM). L'introduction des plants génétiquement modifiés sonnera le glas des efforts qui ont été faits depuis près d'une trentaine d'années par quelques courageux insensibles aux sarcasmes, pour mettre à la disposition des consommateurs des produits sains qui ne font l'objet d'aucune polémique. En outre, l'alimentation fournie par la filière bio ne dégrade pas l'environnement et laisse aux générations futures une terre non dégradée (c'est la définition de "développement durable" dont il est fait ici et là un usage immodéré). L'illusion entretenue par les grands groupes chimico-agronomiques selon laquelle les OGM seraient LA solution à la question de l'alimentation sur terre relève plus de la croyance que de la vérité scientifique. On sait que les ensemençiers ont trouvé là une arme redoutable pour assujettir un peu plus les paysans, en particulier du Tiers-Monde.

Toutes les enquêtes d'opinion montrent l'entêtement des consommateurs à l'égard des OGM : ils les rejettent avec une grande constance, quand le complexe agro-industriel prétend les leur imposer. Face à cela, faut-il s'en remettre à des responsables politiques qui balancent entre les risettes aux industriels et le respect des inquiétudes des citoyens ?

En vous associant à cette pétition, vous (ré)affirmez votre volonté de voir se créer une région "Rhin supérieur sans OGM", vous incitez vos élus, en particulier communaux, à prendre des arrêtés interdisant les OGM sur le territoire qu'ils gèrent en votre nom, vous contraignez les firmes à opter pour un étiquetage sécurisé des aliments comprenant des OGM.

Et puis n'hésitez plus à faire le détour pour privilégier le(s) produit(s) ou le(s) producteur(s) bio, vous ne regretterez pas !

Rions un peu !



Au nom de son village [...], il a posé sa demande de défusion sur le bureau du sous-préfet. Si la procédure aboutit, la dissolution du conseil municipal, commun aux deux communes, sera inévitable.

«Je n'ai aucun pouvoir sur les investissements. Je sers à quoi ? A recevoir les engueulades de la population pour les trous dans la chaussée ?» Ce que dément la majorité municipale, qui s'est fendue d'un communiqué assassin, seule réponse reçue à ce jour. *«Un courrier a confirmé que toutes ses demandes budgétaires étaient acceptées et qu'il lui appartenait de les mettre en oeuvre en toute autonomie.»*

L'intéressé rit jaune : *«Je n'ai pas le droit de lancer des appels d'offre. Je me contente d'expédier les affaires courantes, avec une dotation donnée par Béthune...»* Le président de l'Amecaf (Association des maires élus des communes associées de France), Claude Chermain, confirme : *«Il n'y a que le maire qui engage les dépenses de la collectivité. La perception ne peut pas reconnaître un maire délégué comme ordonnateur des dépenses.»*

Le processus de défusion exige le dépôt de deux pétitions favorables, réunissant au moins un tiers des électeurs, à un an d'intervalle. [...] A la sous-préfecture, on vérifie aujourd'hui la *«conformité des signatures aux listes électorales»*. Sans anomalie pour l'instant. Et on confirme l'ouverture d'une enquête publique. Pendant un mois, le commissaire enquêteur recueillera les avis, pèsera les avantages et les inconvénients de la défusion avant de produire une synthèse. Ensuite, une commission, élue par les habitants de la commune désireuse de «défusionner» donnera son avis. [...] Si l'assemblée municipale valide le projet, de nouvelles élections sont organisées. Si elle le refuse, au conseil général [...] de donner son opinion. Enfin, le préfet tranchera. En 1997, une autre commune [...] aujourd'hui défusionnée, avait mis dix-huit mois pour

se défaire de ses liens." [article paru dans Libération du 21 août 2004].

Vous avez peut-être été saisi par certaine familiarité dans cette description : une commune dominante qui en absorbe une autre, 6 ou 7 fois moins peuplée, puis qui profite de la situation pour puiser abondamment dans son patrimoine foncier en y implantant quelques zones industrielles (lucratives pour la taxe professionnelle) tout en bénéficiant de majorations de dotations budgétaires (puisque l'opération se situe dans une démarche "intercommunale"), mais qui "oublie" de redistribuer chez l'infortunée les bénéfices de l'opération...

Non, ce n'est pas de chez nous qu'il est question. Nous sommes en "Socialie", à Béthune, chez Mellick, l'homme qui roule plus vite que son ombre [vous vous rappelez sans doute l'affaire OM-VA]. Là-bas, les rapports entre les communes sont difficiles, les petites communes n'en pouvant plus de la tutelle exercée par Maître Jacques. On a fait les comptes; et si l'une s'est enrichie, les autres n'ont rien gagné. Un peu comme si, pour libérer quelques immeubles du centre de la grande ville, on décidait d'implanter tel établissement scolaire à la périphérie, au risque de créer une trombose de la circulation automobile. Ou pour atteindre le cap des 10 000 habitants, on s'employait à occuper tous les espaces encore sauvages en les rendant constructibles. Ou encore, mais c'est de la fiction, délocaliser telle infrastructure sportive pour faire de la place à l'agrandissement d'un équipement d'un public. Non, on rêve, c'est manifeste ! On n'imagine pas cela chez nous !

Les élus minoritaires, marginalisés du conseil municipal, décident de garder leur dignité et prennent les électeurs à témoin. Le parcours sera long et difficile, mais ils en sortiront grandis. Quant à nous, nous pouvons continuer à les observer, perplexes et incrédules.

Dans sa prochaine livraison, Pumpnickel abordera les restructurations en cours dans les jardins d'enfants à la suite de la création d'une structure d'accueil transfrontalière aux portes de la ville.

De même, et comme vous y avez droit, cette prochaine édition comportera les comptes de Pumpnickel.

6

Merci de votre compréhension.

Architecture



LE TOURISTE qui laisse aller ses pas dans le Berlin réuni ne peut manquer d'être attiré par l'imposante silhouette du bâtiment du Reichstag. Entièrement rénové, il abrite, comme chacun sait, l'équivalent de notre assemblée nationale. Pour être juste, la comparaison s'arrête là. Rendu à sa destination première, il a été complètement repensé, de telle sorte que dès les premières marches, à l'entrée, la salle des délibérations soit visible de tout un chacun. De même, pas besoin d'accréditation ou d'invitation pour le visiter : quelques minutes de patience dans la file, et le tour est joué. Il sera alors possible de monter jusqu'à la coupole, et d'avoir un point de vue imprenable non seulement sur la ville, mais en plus loisir est donné d'assister au débat en cours. C'est le message délivré par les architectes : la démocratie n'a rien à cacher, elles se doit d'être transparente.

Ça, c'est les rives de la Spree. Sur celles de la Lauter, on joue une autre partition. Lorsque l'on aménage, et à quel prix, ce qui sera le siège de la modernité intercommunale, il semble que d'autres critères aient été choisis. Qui a eu l'idée ou l'envie de mettre un pied là-dedans ? La gentillesse ou le professionnalisme des employés n'est évidemment pas en cause, ils ne sont pas responsables des aménagements des lieux qu'ils occupent. Mais que l'on reconnaisse que ces fenêtres obscurcies presque en permanence derrière des rideaux opaques ne donnent pas de ce qui se passe à l'intérieur l'envie d'aller y faire un tour. Au moins, durant les travaux, entendait-on des voix s'élever, la vie s'y exprimer, un cœur y battre. Cela ne vaut évidemment pas les interpellations des enfants en train de jouer dans la cour, mais à quoi bon regretter ?

On se prend à imaginer ce que sera le bâtiment Stanislas quand il aura été vendu au conseil général pour en faire "sa maison" comme cela est annoncé. Si l'on a bien compris, comme pour l'ex-école Ohleyer, ce ne sera pas, une fois de plus, "notre maison", celle où l'on a quelque plaisir à s'y rendre, car tout y est ouvert, chaleureux et bienveillant.